

## VILLE DE CARCASSONNE

N° 23153

### DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 03 Juillet 2020  
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### EXPOSITION DU 1ER JUILLET AU 23 SEPTEMBRE 2023- IN LUMINE

\*\*\*\*\*

#### Chapelle Saint François-Xavier

La Ville de Carcassonne a décidé de faire de la chapelle Saint François-Xavier, 50 rue Barbès à Carcassonne, un espace qui accueillera régulièrement des événements culturels.

Aussi, compte tenu des attentes du grand public en matière d'art contemporain et au regard de l'intérêt artistique que revêt la proposition faite par Monsieur Jacques FONT, collectionneur, il apparaît légitime de retenir son projet d'exposition et de valider le choix des œuvres proposées par son conseiller, Monsieur Vincent NOIRET.

Par conséquent, j'ai décidé d'élargir l'offre culturelle estivale et d'inclure à la programmation de la Ville de Carcassonne l'exposition IN LUMINE qui se déroulera du samedi 1er juillet au samedi 23 septembre à la chapelle Saint-François-Xavier.

Il convient de signer et exécuter tout acte ou document lié à intervenir.

Carcassonne, le 16 mai 2023

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20230516-10072-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023